

## Un plan d'action-emploi pour les personnes handicapées Séances de dialogue publiques

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick invite les personnes handicapées, leur famille, leurs amis, les organismes de soutien et leurs employeurs (actuels et futurs) à mettre à profit leur expertise pour l'élaboration d'un nouveau plan d'action efficace pour l'emploi des personnes handicapées. Ces travaux visent à favoriser la participation des personnes handicapées au marché du travail néo-brunswickois et à la formation postsecondaire.

Danny Soucy, député provincial, et Jonathan Davenport (de UPS Canada), représentant les employeurs, assument la présidence du comité directeur sur le plan d'action pour l'emploi des personnes handicapées. On vise à ce que le plan d'action soit prêt à présenter au gouvernement d'ici avril 2012. Le comité directeur présentera des recommandations formulées en fonction de vos commentaires. Il souhaite aussi faire la lumière sur la façon d'appuyer les employeurs dans l'embauche et le maintien en poste de Néo-Brunswickois ayant un handicap, et intégrer au plan des stratégies connexes.

Des séances de dialogue publiques seront organisées à divers endroits (voir les renseignements ci-dessous). Les gens ayant d'importants renseignements à communiquer au comité directeur sont aussi invités à lui soumettre un mémoire.

Pour obtenir davantage de renseignements à ce sujet, ainsi pour les cancellations de mauvaise température, veuillez consulter le site Web du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées ([www.gnb.ca/conseil](http://www.gnb.ca/conseil)).

Demeurez aussi au courant de la situation en vous joignant à notre groupe Facebook, au [www.facebook.com](http://www.facebook.com) : cherchez *CPMCPH* (français) ou *Premier's Council on the Status of Disabled Persons* (anglais).

Suivez-nous aussi sur Twitter, à [www.twitter.com](http://www.twitter.com) : cherchez *NBPCSDP*.

### **Notez les dates suivantes à votre calendrier!**

#### **Séances de dialogue publiques**

1. **Campbellton, le 11 janvier, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h** (la session sera reséduler au 24 janvier si nous devons annuler la session du 11 janvier en cas de mauvaise température)

Lieu: District scolaire 5  
21, rue King  
**Campbellton**, N.-B.

Des services d'interprétation simultanée seront fournis seulement à Campbellton.

Quatre séances simultanées en **français** seulement, **le 11 janvier**, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h (la session sera reséduler au 24 janvier si nous devons annuler la session du 11 janvier en cas de mauvaise température)

- i) District scolaire 1  
425, rue Champlain  
**Dieppe**, N.-B.
- ii) District scolaire 3  
298, rue Martin  
**Edmundston**, N.-B.
- iii) District scolaire 9  
C.P. 3668, Succ. bureau chef  
**Tracadie-Sheila**, N.-B.
- iv) District scolaire 11  
10, rue Commerciale - (unité 2)  
**Richibouctou**, N.-B.

**2. Saint John, le 18 janvier, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h** (la session sera reséduler au 25 janvier si nous devons annuler la session du 18 janvier en cas de mauvaise température)

Lieu : District scolaire 8  
Salle de Donaldson  
490, avenue Woodward  
Saint John, N.-B.

Des services d'interprétation en ASL et d'interprétation simultanée seront fournis à Saint John seulement.

Trois séances simultanées en **anglais** seulement, **le 18 janvier**, de 13 h à 16 h et de 18 h à 20 h (la session sera reséduler au 25 janvier si nous devons annuler la session du 18 janvier en cas de mauvaise température)

- i) District scolaire 2  
Premier étage  
1077, boulevard St.-George  
**Moncton**, N.-B.
- ii) District scolaire 16  
Premier étage, salle de conférence  
78, rue Henderson  
**Miramichi**, N.-B.
- iii) District scolaire 18  
Salle de conférence A

1135, rue Prospect

**Fredericton**, N.-B.

(Utiliser l'entrée de District scolaire 18)

Si vous voulez participer à une séance, **veuillez confirmer votre présence d'ici le lundi 9 janvier, à midi**, en communiquant avec le Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées (voir les coordonnées ci-dessous). Cela lui permettra aussi de faire en sorte que les services adéquats soient disponibles.

Courriel : [pcsd@gnb.ca](mailto:pcsd@gnb.ca)

Téléphone / ATS : 506-444-3000; 1-800-442-4412 (numéro sans frais)

**Les personnes handicapées pourront faire une demande d'aide financière pour les frais de déplacement.**